



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ÉNERGIES,  
D'ÉQUIPEMENT ET  
D'ENVIRONNEMENT  
DE LA NIÈVRE





*Le Contrat d'objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) signé avec l'Ademe a pris fin en décembre 2018. Le territoire SIEEEN, labellisé « Territoire zéro déchet » en 2014, avait souhaité inscrire son programme Déchets dans une démarche plus ambitieuse, en 2016, pour initier un projet de territoire global axé sur le développement de l'économie circulaire. Outre l'animation soutenue, le Syndicat a posé les bases du futur schéma organisationnel de l'activité Déchets.*

Même si le SIEEEN a poursuivi sa politique axée sur la prévention et le tri, la maîtrise des coûts de gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire sur le territoire, l'année 2018 a été marquée par le démarrage de chantiers importants. Ceux-ci ont amorcé la mutation du territoire et posé les bases du futur programme d'actions du SIEEEN.



## MISE EN SERVICE DU CENTRE DE PRÉ-TRI DE ROUY

Le centre de pré-tri de Rouy a été créé pour centraliser la collecte des papiers et des cartons. L'optimisation des collectes en point d'apport volontaire doit permettre au SIEEEN de faire des économies d'échelle et de réduire les coûts d'acheminement. Ainsi, ce nouvel équipement vise-t-il à rationaliser et optimiser la valorisation et le traitement localement.

Mis en service début 2018, le centre de pré-tri de Rouy intègre, dans un bâtiment de 1 650 m<sup>2</sup>, une ligne de tri



de quatre postes avec cabine, une presse à balles, un broyeur de papiers administratifs et confidentiels pour répondre aux exigences des collecteurs, entre autres. La gestion du centre de tri a été confiée, par le biais d'un marché d'exploitation, à la société Paprec, spécialiste du recyclage et de la valorisation des déchets de l'industrie et des collectivités.

Grâce à cet équipement, le Syndicat peut intensifier la collecte sur son territoire. L'optimisation du centre de pré-tri, la mise en place d'une direction plus spécialisée sur le tri et le renforcement de l'encadrement par l'exploitant laissent envisager un plus fort développement du site de Rouy à court terme.

Sur la première année d'exploitation, l'installation a pris en charge 4 800 t de matières qu'elle a trié, conditionné et expédié soit : 2 000 t de papier ; 1 700 t d'emballages ; 1 100 t de cartons et 8 t de papiers administratifs.

Grâce au compactage sur site, le SIEEEN peut optimiser les coûts de transport des emballages vers le centre de tri de Paprec à Échalier, en Auvergne. Ainsi, un camion quittant le site de Rouy transporte 20 t d'emballages compactés contre seulement 5 t en vrac.

## DES PARTENARIATS POUR CRÉER UN MAILLAGE DÉPARTEMENTAL PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La finalité du CODEC est d'initier une dynamique qui favorise le développement d'activités économiques et la création d'emplois. Agissant comme facilitateur et coordinateur, le SIEEEN a poursuivi sa recherche de partenariats susceptible de mettre en place un réseau territorial qui mutualise les compétences, les espaces et les moyens.

Sur le territoire, le Syndicat et l'Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion (ANAR) ont bâti un partenariat en 2015. L'intégration de clauses sociales dans l'appel d'offres sur l'exploitation du centre de pré-tri a débouché sur l'emploi de quatre personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) sur le centre de pré-tri de Rouy. 2 salariés de l'ANAR ont pu évoluer vers un 35 h. Un salarié a passé un CACES pour utiliser les engins de chantiers (travaux publics). Paprec, l'exploitant, souhaiterait employer en CDI des salariés de l'ANAR sur d'autres sites du groupe.

Sur le Département, une réflexion a été lancée avec Nevers Agglomération et un partenaire issu du monde agricole pour le développement d'une unité de méthanisation afin de produire du biogaz.

L'idée est de mettre en place un méthaniseur constitué de deux lignes différentes pour traiter les boues et les biodéchets/déchets agricoles.

La recherche de synergies territoriales et l'optimisation des infrastructures existantes ont permis la signature de conventions pour le traitement des déchets verts en 2019 et pour l'incinération en 2021.

Un projet de centre de tri des emballages interdépartemental porté par 18 collectivités du Cher, de l'Indre et de la Nièvre est également en maturation.

Dans le cadre du CODEC, le Syndicat encourage la liberté d'entreprendre des Nivernais. Il entend favoriser l'éclosion de structures autonomes mais inscrites au sein d'un réseau territorial qui mutualise les compétences, les espaces et les moyens. L'accompagnement de porteurs de projets de ressourceries/recycleries s'est poursuivi en 2018. Depuis 2016, une ressourcerie a ouvert ses portes à Clamecy, une recyclerie informatique est en activité à Luzay. Un projet est en cours de création à Corbigny. À Saint-Saulge, la boutique de La Croix Rouge se structure actuellement pour pouvoir gérer les vêtements et les livres. Une autre initiative devrait voir le jour sur Nevers.

## CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

L'implication des élus est l'une des conditions-clés de la réussite du projet territorial que le SIEEEN met en œuvre. La gouvernance partagée de l'activité déchets sous-tend l'interaction des compétences collecte et traitement. La « Conférence des présidents » constitue l'organe d'expression de cette gouvernance. Pour faciliter son fonctionnement, 3 sous-commissions déchets ont été créées, en 2017 :

- Gestion des papiers/emballages.
- Suivi des barèmes et coûts de gestion des déchets.
- Optimisation du fonctionnement du réseau de déchetteries.

Elles ont pour objet d'offrir des temps d'échanges et de discussions entre territoires et permettre ainsi aux élus de traiter de manière transversale la question de la gestion des déchets. Chaque sous-commission est chargée d'accompagner la mise en œuvre de projets, de faire remonter des problèmes et de proposer des solutions à l'instance « Conférence des présidents », qui elle-même soumet ses décisions à délibération du Comité syndical.



# GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

## OÙ TROUVER UNE RECYCLERIE EN NIÈVRE ?



## VERS LA RÉORGANISATION DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

Le nouveau schéma organisationnel implique une restructuration complète du service Déchets ménagers. Cette nécessaire évolution exige une adaptation des agents à un nouveau mode de fonctionnement.

Eu égard aux importants changements qu'induit l'optimisation de la gestion des déchets sur le territoire, le SIEEEN a mis en place un plan d'accompagnement de ses agents afin de les préparer au nouveau mode de fonctionnement de l'activité.

En partenariat avec le Centre de Bilan de Compétences et avec le soutien de son service Ressources humaines, le service Déchets ménagers a réalisé des bilans de compétences, des entretiens individuels et a conçu des plans de formations.

La restructuration de l'activité a donné lieu à de nombreux échanges lors d'ateliers de coworking, dès 2017. Quatre groupes de travail ont été créés sur les thématiques du compostage, des quais de transfert, des outils de travail et applications métier et du transport.

UN CO-PILOTAGE SIEEEN/ADHÉRENTS POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE COMMUNE AUX OBJECTIFS PARTAGÉS

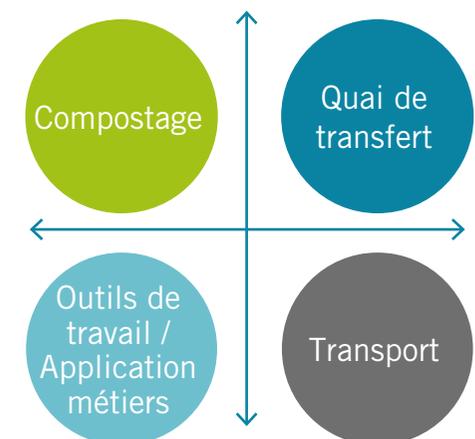
**9 CONFÉRENCES DES PRÉSIDENTS**

**14 RÉUNIONS TECHNIQUES**

**DES RÉUNIONS THÉMATIQUES**

- SOUS-COMMISSION BARÈMES ET COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS
- SOUS-COMMISSION DÉCHETTERIES EN RÉSEAU
- SOUS-COMMISSION EMBALLAGES ET PAPIERS

## COWORKING ET RESTRUCTURATION DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS



# GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



## BILAN DE L'ACTIVITÉ DÉCHETS

En 2018, le SIEEEN a assuré le traitement des déchets de 9 EPCI, composés de 227 communes regroupant une population de 91 199 habitants.

L'évolution du mode d'exploitation des quais et la suppression de 4 plates-formes de compostage amènent à repenser le mode de gestion des équipements avec un fonctionnement décloisonné, plus responsabilisant et axé sur la polyvalence. Les plates-formes de Château-Chinon et Rix ont déjà été reconverties en site de stockage de plaquettes bois pour la Régie SIEEEN Chaleur.

Une partie du personnel viendra renforcer, par ailleurs, la régie de transport. L'utilisation des nouvelles technologies et d'outils informatiques seront au cœur des échanges et de l'organisation de l'activité. Tous ces changements impliqueront de fait une nouvelle gestion des ressources humaines : montée en compétences des agents avec l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles pratiques de travail ; et diffusion d'une culture d'évaluation des activités axée sur une recherche constante d'optimisation grâce à des outils de suivi et une participation plus active des agents.

## L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

L'organisation mise en œuvre sur le territoire reste de façon immuable centrée sur une exigence : réduire au maximum les distances entre les zones de collecte des installations de traitement afin de limiter les coûts de transport. Le SIEEEN déploie des solutions qui obéissent à une logique de réseau : maillage de ses équipements et allotissement géographique des marchés. Cette démarche permet de garantir une continuité de service et de pallier les problèmes éventuels sur un site par la réorientation des déchets vers un autre équipement.

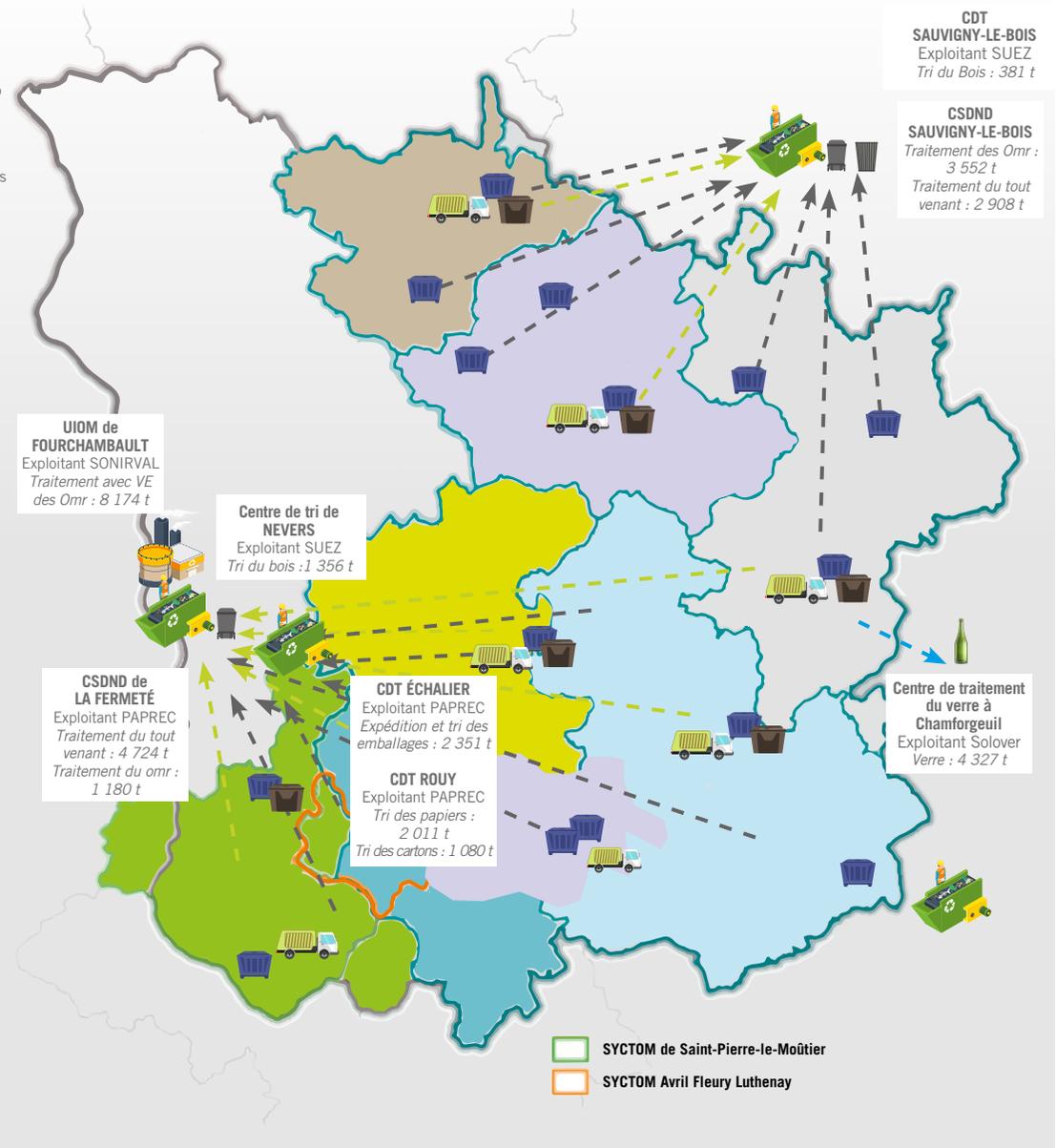
## ÉQUIPEMENTS SIEEEN / TONNAGES 2018

Commune	Quai de transferts	Plate-forme de compostage	
	OMA transitant par le quai	Bio	Déchets verts
Château-Chinon	1 733 t	325 t	499 t
Corbigny	1 662 t	648 t	1 256 t
Préporché	1 827 t	507 t	2 184 t
Rix	2 585 t	538 t	1 855 t
Rouy	1 133 t	1 173 t	3 166 t
Champvert	4 129 t	-	-
Chantenay	2 808 t	-	-

## LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET UNITÉS DE TRAITEMENT 2018 ET TONNAGES TRAITÉS

- Territoires non-gérés par le SIEEEN
- CC Amognes Cœur de Nivernais (Pop. concernées : 8 177 hab.)
- SYCTOM Avril-sur-Loire / Fleury-sur-Loire / Luthenay-Uxeloup (Pop. concernées : 1 151 hab.)
- CC Haut Nivernais-Val d'Yonne (Pop. concernées : 12 254 hab.)
- CC Sommets Morvan et Grands Lacs (Pop. concernées : 13 456 hab.)
- CC Tannay Brinon Corbigny (Pop. concernées : 10 477 hab.)
- CC Bazois Loire Morvan (Pop. concernées : 16 324 hab.)
- SYCTOM Saint-Pierre-le-Moutier (Pop. concernées : 13 595 hab.)
- CC Sud Nivernais (Pop. concernées : 19 281 hab.)

- Incinérateur
- Centre de tri
- Déchetterie
- Plate-forme de compostage
- Quai de transfert
- Traitement OMR
- Traitement tout-venant
- Verrier
- Flux des emballages et papiers
- Flux des ordures ménagères
- Flux du verre





# GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

## LES MESURES DE PRÉVENTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La politique globale du SIEEN vise à réduire au maximum l'impact environnemental des activités :

- **Pour le transport** : intégration du critère environnemental dans les marchés en misant sur des camion de plus grosse capacité, l'optimisation des rotations de bennes (évacuation des déchets en bennes doubles, augmentation des volumes de caissons, optimisation du remplissage), et la recherche d'exutoires de proximité (allotissement des marchés).
- **Pour le traitement et le stockage** : mise en œuvre d'une politique déchets destinée à réduire la mise en décharge et atteindre une valorisation maximale de la poubelle (tri des biodéchets, valorisation énergétique d'une partie des déchets).

## LES ÉCHANGES FINANCIERS

Les principes de solidarité et d'égalité constituent le socle de la facturation traitement du SIEEN. Ils s'expriment à travers la péréquation. Chaque adhérent peut agir, toutefois, sur sa facture en réduisant ses tonnages et en améliorant ses performances de tri qui conditionnent le niveau des ses soutiens.

En 2018, le SIEEN a signé un contrat d'objectifs avec Citeo, structure née de la fusion d'Éco-Emballages et d'Éco-Folio. Pour bénéficier de soutiens financiers supplémentaires, le territoire SIEEN devra améliorer ses performances par rapport à 2016. Un important travail a été effectué avec les techniciens des collectivités pour élaborer le plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Ce plan d'actions lie plus que jamais les collectivités entre elles puisque les résultats et, par voie de conséquence, le niveau de soutiens versés seront appréciés globalement par Citeo. Une nouvelle clé de répartition des soutiens a, de ce fait, été définie. Tout en préservant la solidarité entre adhérents, elle permet aussi de récompenser l'effort individuel.



## LES INDICATEURS 2018



50 % des déchets ménagers valorisés sous forme matière ou organique  
6 % en filières REP  
18 % valorisés sous forme d'énergie



47 000 t environ de déchets ménagers produits (DMA) dont  
24 400 t d'ordures ménagères (OMA)



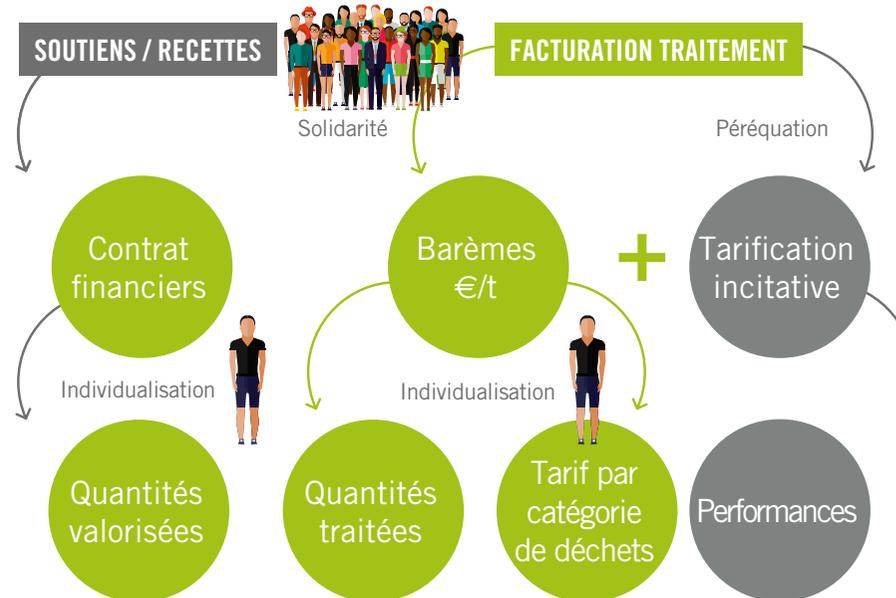
Tonnage bois énergie (plaquettes) :  
134 t

Production de compost :  
4 000 t

Matériaux récupérés en déchetteries  
14 700 t

Emballages et papiers recyclés  
9 243 t

## LES MARGES DE MANŒUVRE FINANCIÈRES



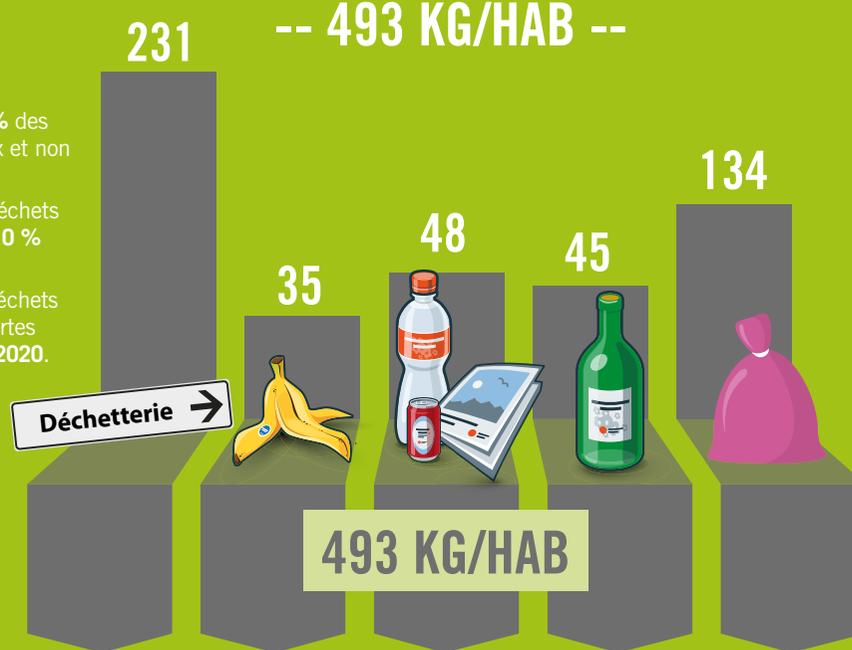


## LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

La production des déchets ménagers a légèrement progressé sous l'effet de l'augmentation de la part de tout venant en déchetterie. L'effet à moyen terme des actions d'Economie circulaire, le lancement d'une étude sur les déchets du BTP, le déploiement des ressourceries, l'introduction de l'incinération parmi les modes de traitement et l'extension des consignes de tri des plastiques offrent de réelles opportunités d'infléchir la courbe de production d'Om et de tout venant et ce faisant, de relancer la dynamique de prévention et de tri.

### OBJECTIFS GRENELLE NATIONAUX :

- Valoriser en poids **55 %** des déchets non dangereux et non inertes d'ici **2020**.
- Réduire le poids des déchets ménagers p/2010 de **10 %** d'ici **2020**.
- Réduire de **30 %** les déchets non dangereux non inertes enfouis entre **2010** et **2020**.



## LES ACTIONS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2018

### Zoom sur le premier « Festival N'en jetez plus ! » en Nièvre

Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2018, le SIEEEN, Nevers Agglomération et les communautés de communes Loire, Vignobles et Nohain, Nièvre et Bertranges, avec le soutien de l'Ademe, ont organisé le premier festival nivernais autour de la thématique du zéro déchet, zéro gaspillage. Décliné sur 2 jours, le « Festival N'en Jetez Plus ! » avait pour visées de sensibiliser le grand public à la consommation durable et la réduction des déchets et de renforcer la prise de conscience collective sur les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de l'économie circulaire.



88 personnes ont participé au premier volet du festival dédié à la sensibilisation des enfants et des adultes à l'environnement et à la bonne gestion des déchets grâce à la projection du film d'animation futuriste «Wall-e» ; le visionnage du documentaire « Aux déchets, citoyens ! » expliquant le changement du mode de consommation de deux cents familles de Roubaix ; et la conférence sur le thème des « Déchets et des hommes », animée par Tifén Ducharne.

1 200 personnes ont investi les différents espaces aménagés au parc Rosa Bonheur de Saint-Benin-d'Azy. Les animations et ateliers thématiques ont permis de démontrer qu'il était possible de réduire ses déchets en consommant autrement et de mieux respecter l'environnement : lutte contre le gaspillage alimentaire, réalisation d'un lombricomposteur, réparation d'équipements informatiques, recyclage d'objets, alimentation durable et approvisionnement local grâce aux circuits courts, entre autres...

Les organisateurs tenaient aussi à donner l'exemple. Ils s'étaient fixé pour objectif la gestion optimale des déchets produits dans le cadre du festival. Seuls 13,20 kg de déchets ultimes ont été produits contre les 50 kg estimés. Le service de restauration était assuré avec de la vraie vaisselle et de vrais couverts. Un espace dédié était mis à disposition des visiteurs qui ont fait eux-mêmes leur vaisselle.

## LES AUTRES ACTIONS 2018

- Poursuite de la mise en réseau des ressourceries et ouverture d'une ressourcerie à Corbigny.
- Mise en place de l'action « Gourmet Bag » et accompagnement des restaurateurs nivernais.
- Mutualisation entre acteurs industriels : le Sycotm de Saint-Pierre-le-Moûtier récupère sur 3 zones commerciales du bois de palettes pour les transformer en meubles.
- Animation du réseau des recycleries-repair café de recycleries connectées.



Festival «N'en jetez plus !» 2018



# GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS



Festival «N'en jetez plus!» 2018

## UNE MICRO CRÈCHE NIVERNAISE CHOISIT LES COUCHES LAVABLES

La micro crèche de Corbigny a opté pour les couches lavables pour la santé des enfants accueillis et pour réduire les déchets. Innovant en milieu rural, ce projet va permettre de diffuser une bonne pratique chez les parents et de les impliquer dans l'initiative. La micro crèche de Corbigny pourra servir de vitrine locale de la démarche et aider à développer d'autres actions éco-environnementales sur le territoire nivernais.

## L'ANIMATION TERRITORIALE

Le réseau d'ambassadeurs du tri et de la prévention a été créé pour insuffler une dynamique de territoire par de multiples actions ciblées. Il est un maillon de proximité essentiel et indispensable du programme déchets. Il mobilise les relais locaux, tisse et entretient une relation privilégiée avec les usagers.

### Zoom sur la journée de sensibilisation à la réduction des déchets au centre de pré-tri de Rouy

Pour soutenir et amplifier la dynamique de sensibilisation sur son territoire, le SIEEEN a organisé une journée dédiée à la réduction des déchets au centre de pré-tri de Rouy. Une quarantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation du Syndicat : des personnes-relais, des agents des collectivités, du Conseil départemental, des partenaires et du SIEEEN. Divers sujets ont favorisé les échanges sur la prévention, le traitement et les moyens à mettre en œuvre pour éviter de produire des déchets. La journée s'est poursuivie par la visite du site de Rouy. Les 3 groupes constitués ont découvert le processus de fabrication et d'utilisation de compost sur la plate-forme de compostage ; le traitement des déchets ultimes sur le quai de transfert et les points d'amélioration du tri ; et le centre de tri du papier. Le SIEEEN a profité de cette journée pour promouvoir l'économie circulaire en invitant les personnes présentes à découvrir un nouvel entrepreneur nivernais à travers un petit-déjeuner et un apéro zéro déchet.

## LES AUTRES ACTIONS DE PRÉVENTION 2018

- Reconduction de l'opération « Récupération de papier » étendue au territoire SIEEEN : 6,48 t de papiers récupérés.
- Co-construction d'un projet de récupération de papiers administratifs entre les adhérents, le SIEEEN et l'ANAR.
- Étude d'un projet alimentaire territorial pour promouvoir l'alimentation locale et raisonnée. Ce PAT est le fruit d'une co-construction de la communauté de communes Amognes Cœur de Nivernais avec des acteurs locaux tels que l'association Natur'Amognes.



## LES AMBASSADEURS DU TRI ET DE LA PRÉVENTION EN CHIFFRES-CLÉS

Les ambassadeurs ont travaillé avec plus de  
**25 PARTENAIRES**  
différents en 2018

**924 JOURS**  
dédiés à la réalisation  
des actions de proximité

**10 AMBASSADEURS**  
dédiés aux activités de tri et de prévention.

**9 045**  
personnes sensibilisées

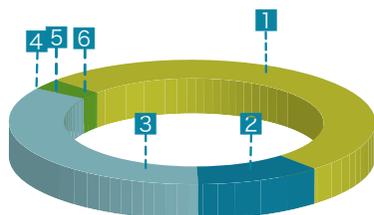
**54 %**  
des actions ont ciblé  
le grand public

**87 %**  
du temps passé avec  
les communautés de  
communes



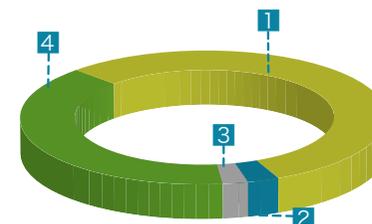
## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018

### DÉPENSES EXPLOITATION



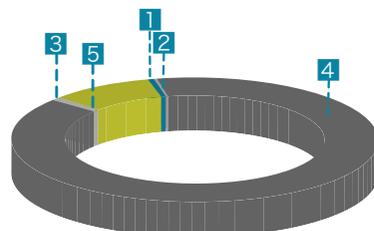
	Montants €	%
1 Charges à caractère général	3 649 076	51,31
2 Charges de personnel	811 902	11,42
3 Autres charges de gestion courante	2 463 459	34,64
4 Charges financières	780	0,01
5 Charges exceptionnelles	82	0,00
6 Dotations aux amortissements	186 505	2,62
<b>TOTAL</b>	<b>7 111 805</b>	<b>100,00</b>

### DÉPENSES INVESTISSEMENT



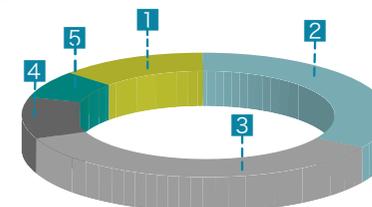
	Montants €	%
1 Sites d'exploitation déchets ménagers	1 153 888	55,63
2 Remboursement de la dette	66 667	3,21
3 Amortissement des subventions	41 944	2,02
4 Déficit antérieur reporté	811 975	39,14
<b>TOTAL</b>	<b>2 074 472</b>	<b>100,00</b>

### RECETTES EXPLOITATION



	Montants €	%
1 Produits des services	692 269	9,43
2 Produits exceptionnels	37 772	0,51
3 Atténuation des charges	20 548	0,28
4 Dotations et subventions	6 553 781	89,21
5 Amortissement des subventions	41 944	0,57
<b>TOTAL</b>	<b>7 346 314</b>	<b>100,00</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT



	Montants €	%
1 FCTVA	227 552	13,32
2 État-Ademe	574 316	33,63
3 Emprunts	600 000	35,13
4 Dotations aux amortissements	186 505	10,92
5 Excédent de fonctionnement capitalisé	119 383	7,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 707 756</b>	<b>100,00</b>